



CIRCUIT

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

Novembre 94, Vol. 11, No. 3

Le mot du Président.

Le mot du président se voudra court et explicatif. Après quelques semaines de travail nous constatons une augmentation intéressante au niveau des inscriptions au club. Pour la publicité, je crois que les chiffres parlent d'eux-mêmes; nous pouvons sûrement féliciter à nouveau notre collègue «Guy» pour son bon travail. Quant à la carte de membre, sa plastification vous permettra éventuellement de la conserver plus longtemps... Et ainsi de suite, ainsi de suite...

Je pourrais détailler les performances de chacun des membres du C.A. car je peux vous affirmer qu'ils font tous et toutes un travail incontestable et digne de mention, cela je vous le garantis. Malgré toutes ces bonnes performances il semble qu'il y a et qu'il y aura toujours des personnes pour nous rappeler que l'on ne doit pas s'asseoir sur nos lauriers. Rassurez-vous messieurs, dames... l'équipe du C.A. poursuit des objectifs pour assurer la viabilité du C.R.A.Q. et cela va jusqu'à préparer la relève pour l'année prochaine! Vos bonnes suggestions et vos remarques constructives ne tombent pas dans l'oubli et cela aussi je peux vous l'assurer. A date nous avons identifié des ressources très intéressantes.

Les articles du Circuit nous permettent déjà d'identifier certaines personnes qui démontrent un souci fort louable de protéger les intérêts du CRAQ, les écrits sur le packet nous prouvent eux aussi l'intérêt de certaines gens pour protéger notre club et les nombreux téléphones d'amateurs que je reçois confirment l'intention de plusieurs de vouloir prendre la relève... Voilà qui est rassurant pour nous.

En terminant, je tiens à vous rappeler de faire part de discrétion lorsque vous utilisez le packet. N'oubliez pas que les écrits ne sont pas comme les paroles et que leur interprétation peut parfois porter préjudice. Rien de mieux qu'un bon vieux «600 ohms» pour clarifier un problème. 73 à tous.

Pour le C.A: Félicitations pour votre bon travail et je vous encourage à maintenir cette cadence... «Ca va très bien et c'est grâce à vous tous».

Pour les membres: «Merci de vos encouragements, nous en avons besoin. Votre participation, votre intérêt et vos suggestions sont pour nous l'essence de notre motivation.»

Michel, VE2CEN.

A vos crayons...Prêts...Partez...

Voici un autre petit quiz pour vous: Vous possédez un transmetteur portatif dont la pile a une capacité de 500 mah. La consommation de ce portatif est la suivante: 700ma à haute puissance et 250ma à basse puissance; en mode réception, sa consommation moyenne est de 50ma.

Si en transmission l'appareil est utilisé 20% du temps à haute puissance et 10% du temps à basse puissance, et le reste du temps en réception, combien de temps durera la pile avant d'être à plat?

Bonne réflexion et bons calculs!

La solution paraîtra dans le prochain CIRCUIT.

73, Jean-Pierre, VE2BOS.

Convocation



Vous êtes cordialement invité à l'assemblée mensuelle du Club Radio Amateur de Québec Inc. qui se tiendra le lundi 7 novembre 1994 au Restaurant Ryna Pizza du 3165 chemin Saint-Louis à Sainte-Foy.

Le conférencier invité est monsieur Noël Poulin VE2HQ qui nous entretiendra sur les antennes HF.



Pour rejoindre le C.R.A.Q.

Un seul numéro à composer:

990-0190

**Siège social du: CLUB RADIO AMATEUR
DE QUÉBEC Inc.**
case postale 2341
Québec, (Québec)
G1K 7P5

ÉDITORIAL

Au lieu d'émettre, à l'heure du réseau, une plaisanterie d'un goût assez douteux sur le format de ce journal, pourquoi ne pas écrire un article dans lequel se manifesterait, sans aucun doute, la maturité d'un esprit subtil?

Mais, revenons à nos moutons. Certaines «brebis égarées» n'auraient pas tellement apprécié cette appellation peu fraternelle. De même qu'en littérature le sommeil est une opinion, il semble que les conversations de corridor aient une signification précise. Quand le contenu des réunions sera au point, ces moutons noirs sauront trouver le chemin du bercaïl.

Par ailleurs, tout porte à croire que la liberté d'expression de la nouvelle équipe a froissé quelques traditionalistes incurables. Faut-il leur rappeler que lorsqu'on suit, on est derrière? Or, nous voulons aller de l'avant.

Notre mandat consiste à informer, enseigner et distraire nos lecteurs. Tant et aussi longtemps que le Ciel nous accordera une plume alerte, nous tenterons d'innover dans tous les azimuts!

Guy, VA2PM
Pour l'Équipe du *CIRCUIT*!

N.B. La Rédaction du *CIRCUIT* n'approuve pas nécessairement les opinions émises par l'auteur d'un article, et décline toute responsabilité légale quand à son contenu...

Merci ! La nouvelle équipe du *CIRCUIT* !

CONVOCATION

Vous êtes par la présente cordialement invités à notre assemblée mensuelle du Club Radio Amateur de Québec inc. **Le lieu, la date, et l'heure sont à confirmer.**

Voici l'ordre du jour : (Sujet à être modifié)

- * PRESENTATION DES MEMBRES
- * NOUVEAUX LICENCIES
- * ADOPTION ORDRE DU JOUR
- * ADOPTION PROCES-VERBAL REUNION
3 OCTOBRE 94
- * RAPPORT BUDGETAIRE
- * POINTS DES ADMINISTRATEURS
- * AFFAIRES ANCIENNES
- * VARIA
- * POINTS DE L'ASSEMBLEE
- * FIN DE LA REUNION
- * CONFERENCE

DATE A RETENIR POUR NOVEMBRE

<i>Le 3ième</i>	<i>Tous les examens.</i>
<i>dimanche de</i>	<i>Info: VE2AOB.</i>
<i>chaque mois</i>	

On donne notre langue au chat...

Voici la solution du dernier quiz:

La puissance irradiée est:
 $(40-20-10) * 4 = 40$ watts.
Le taux d'onde stationnaire à l'émetteur est:
5/40 pour un TOS d'environ 2:1.
Le taux d'onde stationnaire à l'antenne est:
10/20 pour un TOS d'environ 6:1.

Les apparences sont donc souvent trompeuses!

Jean-Pierre, VE2BOS.

***Pour nous faire parvenir vos articles:
Contacter Jean-Marc VE2JWB au 626-1886.
Noubliez-pas que la date de tombée est toujours
le lundi suivant la réunion mensuelle.***

APPRIVOISER LE MORSE

Les pratiques de T.S.F. ont repris, cet automne, sur R.V.D. Nous ne pouvons que louer cette courageuse initiative. Encore faut-il que les clients éventuels manifestent leur intérêt, par une écoute assidue.

L'idée d'une chronique portant sur ce sujet a germé spontanément dans l'esprit de trois enthousiastes du CW. Voici les modalités de la présentation que VE2CHW, VE2TRR et VA2PM ont l'intention d'effectuer dans *Circuit*, au fil du temps:

GENERALITES

- bref aperçu historique
- CW et techniques modernes
- influence du cycle solaire
- conditions ionosphériques

EQUIPEMENT

- clé droite, semi-automatique, clavier électronique
- récepteur
- antenne
- prise de terre
- appareils sophistiqués

TECHNIQUE D'APPRENTISSAGE

- connaissance du code
- méthodologie
- le code Q
- abréviations

APPLICATIONS

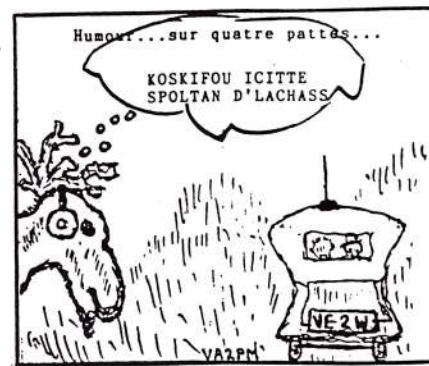
- le QSO, simulé ou réel
- la QSL
- les concours
- DXpédition
- certificats

OUTILS COMPLEMENTAIRES

- atlas géographique
- revues spécialisées
- bottins régionaux et internationaux
- lexique (électronique, informatique)
- ARRL handbook
- ordinateur
- modem
- magnétophone

Nous espérons que cette chronique saura vous intéresser. Les mordus du CW sont invités à soumettre leurs idées.
(à suivre)

Guy, VA2PM
pour le groupe



AVERTISSEMENT

Les récentes compressions, jointes aux exigences de la langue française, nous obligent à modifier certains termes, et abréger le texte.

Nous essayons, dans tous les cas, de conserver le sens de la phrase. Les auteurs qui insistent pour consulter avant ces modifications seront exaucés, mais risquent de voir leur texte publié à une date ultérieure.

Veuillez nous excuser pour cet inconvénient, dont nous ne sommes pas responsables.

La Rédaction du *CIRCUIT* !



990-0190

RAPPORT DE LA TRÉSORIE C.R.A.Q. 94-95

Présenté à la réunion du 3 octobre 1994

REVENUS	ACTUEL	DIFF.	MENSUEL	DÉPENSES(suite)	ACTUEL	DIFF.	MENSUEL
Adhésions (350x30\$)	6 585.00\$	- 3 915.00\$	6 585.00\$	Publicité	91.02\$	858.98\$	91.02\$
224 membres	10 500\$				950\$		
Art. promotionnels	60.00\$	60.00\$	60.00\$	Services + Activité	50.00\$	1 175.00\$	50.00\$
	0\$				1 250\$		
Commanditaires	175.00\$	- 825.00\$	175.00\$	-Divers (150\$)	50.00\$	150.00\$	50.00\$
	1 000\$			-Field Day (550\$)	0.00\$	550.00\$	0.00\$
Cours	1 375.00\$	- 1 375.00\$	1 375.00\$	-Réseau -HF (125\$)	0.00\$	125.00\$	0.00\$
Inscriptions(50x55\$)	2 750\$			-Méritas (350\$)	0.00\$	350.00\$	0.00\$
Volumes	674.00\$	674.00\$	674.00\$				
	0\$			Téléphone	77.51\$	482.49\$	77.51\$
Examens	0.00\$	0.00\$	0.00\$		560\$		
	750\$			Transport	69.25\$	530.75\$	69.25\$
Intérêts	0.00\$	0.00\$	0.00\$		600\$		
	0\$			Urgence	0.00\$	175.00\$	0.00\$
Services et biens	0.00\$	0.00\$	0.00\$		175\$		
	0\$			Dépenses autres	53.35\$	96.65\$	53.35\$
Autres revenus	15.00\$	15.00\$	15.00\$		150\$		
	0\$						
	8 884.00\$				2 786.65\$		
TOTAL:	15 000\$	- 6 116.00\$	8 884.00\$	TOTAL:	15 000\$	12 213.35\$	2 786.65\$

DÉPENSES	ACTUEL	DIFF.	MENSUEL
Archives	32.02\$	66.98\$	32.02\$
	100\$		
Assurances	0.00\$	100.00\$	0.00\$
	100\$		
Cotisations	0.00\$	90.00\$	0.00\$
	90\$		
Cours	71.94\$	- 28.06\$	71.94\$
Services	100\$		
Volumes	0.00\$	0.00\$	0.00\$
	0\$		
Entretien&Réparations	169.42\$	1 330.58\$	169.42\$
	1 500\$		
Four. & Approvis.	76.51\$	98.49\$	76.51\$
	175\$		
Frais d'administration	9.21\$	90.79\$	9.21\$
	100\$		
Immobilisations	575.60\$	674.40\$	575.60\$
	1 250\$		
Impression	229.12\$	4 770.88\$	229.12\$
	5 000\$		
-Autres (250\$)	1.78\$	248.22\$	1.78\$
-Bottin (1 200\$)	0.00\$	1 200.00\$	0.00\$
-Club (800\$)	182.33\$	617.17\$	182.33\$
-Journal (2 500\$)	40.41\$	2 459.59\$	40.41\$
-Photo.C.A. (250\$)	4.60\$	245.40\$	4.60\$
Licenses	0.00\$	250.00\$	0.00\$
	250\$		
Loyer	0.00\$	200.00\$	0.00\$
	200\$		
Poste	747.20\$	1 777.80\$	747.20\$
	2 525\$		
-Autres (275\$)	21.32\$	228.68\$	21.32\$
-Bottin (500\$)	490.00\$	10.00\$	490.00\$
-Journal (1 750\$)	407.38\$	1 514.12\$	407.38\$

DIFFÉRENCE 0\$ 6 097.35\$

EN CAISSE: 26 septembre 1994

EOP: 5 550.24\$

ES1: 2 822.05\$

ES2: 503.27\$

PETITE CAISSE 424.17\$

TOTAL: 9 299.73\$

Données mensuelles: Du 1er juillet au 26 septembre inclus

Revenus:

Si la différence est +, il y a surplus p/r aux prévisions.

Si la différence est -, il y a un manque p/r aux prévisions.

Dépenses:

Si la différence est +, les prévisions sont respectées.

Si la différence est -, non respect des prévisions.

Prévisions budgétaires: En caractère gras

Meilleurs 73!!!

Stéphane Gingras VE2SGQ

Trésorier du C.R.A.Q.93-94

L'administration du C.R.A.Q.

Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du: Club radio Amateur de Québec Inc., tenue au restaurant Ryna Pizza, 3165 chemin St-Louis, Ste-Foy, lundi le 3 octobre 1994.

- 1) **Ouverture de l'assemblée à 19h35.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour:** Ajouter Elections des vérificateurs au point Rapport des vérificateurs. Proposé par VE2LDE & secondé par VE2SSG.
- 3) **Adoption procès-verbal du 5 septembre 1994.** VE2HUO souligne une erreur et propose la correction: on devrait lire: VE2HUO soulève une observation dans le rapport budgétaire et VE2SGQ clarifiera le tout à la prochaine réunion. Proposé par VE2HUO & secondé par VE2XTD.
- 4) **Rapport du trésorier:** VE2SGQ présente son rapport.
- 5) **Rapport des administrateurs:**
VE2NGG: Guy annonce des revenus dépassant les 2000\$ alors que l'objectif était de 2400\$.
VE2MER propose une mention de félicitation.
VE2KJR: a) Pierre rend compte de la randonnée des gouverneurs qui fut un succès. Initiative: expérimentation de l'ATV pendant cette activité. b) Il souligne un manque important d'effectifs pour le JSLO. c) Prochaine activité: Opération Nez-Rouge.
VE2ELT: Éric mentionne que 228 journaux ont été postés et incite à nouveau les membres à rédiger des articles pour Circuit.
VE2CHR: a) Gilles mentionne que VE2RMG est opérationnel à 100%. b) Il informe que VE2XZA et VE2WID on effectuer des travaux techniques dans le but d'équiper la station du club pour l'ATV. c) Il nous fait également part d'un projet de boîte vocale sur VE2RVD ainsi que des réaménagements qui s'en viennent sur VE2RQR.
VE2PHK: a) Jean-Claude mentionne qu'une réunion des opérateurs du réseau VE2CQ a été tenue. b) Il est à la recherche d'opérateurs de remplacement. c) Il amène quelques précisions concernant la clef silencieuse.
VE2TOS: a) Benoit nous informe que la date de tombée pour le bottin est le 6 octobre 1994 pour qu'il soit prêt pour l'impression le 25 octobre. b) Les bottins supplémentaires pourront être achetés au coût de 5,00\$ le cartable et 10,00\$ pour le contenu. c) Il y a eu 150 demandes d'informations au bottin électronique sur VE2GPQ depuis sa mise en service. d) Débat sur le contenu de la section coordonnées des radioamateurs du bottin: VE2CHW, VE2HUO et VA2JG font des interventions concernant la position que devrait adopter le CRAQ au sujet de l'application de la loi sur l'accès à l'information et les contraintes qu'elle entraîne quant à la publication des coordonnées des radioamateurs dans le bottin. Il est proposé par VA2JG que le bottin contienne le plus d'informations connues possible pour que la quantité des informations présente soit semblable à celles des années antérieures. Secondé par VE2HUO; Pour: 43, contres: 5, abstentions: 3.
VE2DLV: a) Robert nous informe qu'une cinquantaine de membres se sont inscrits au réseau d'urgence lors de la réunion tenue le mercredi 21 septembre 1994. b) Il nous apprend égale-

ment que l'accent sera mis sur les exercices et qu'un projet de développement en Packet est en cours.

VE2AOB: Dany nous informe que c'est la dernière semaine pour se joindre aux 32 élèves déjà inscrits à la session de formation en cours.

- 6) **Rapport du comité de vérification:**
a) VE2KJR fait lecture du rapport pour la période de janvier à juin 1994 à l'assemblée. Le rapport n'est pas accepté en raison du refus de VE2IMB de le signer à cause de huit éléments potentiellement litigieux qu'elle a relevés. b) Le débat amorcé par VE2SGQ est suspendu par VE2CEN à la demande de VE2JTC. Le comité procédera à la vérification de ces éléments et produira son rapport à la prochaine assemblée mensuelle. c) VE2KJR dépose sa démission du comité de vérification en raison du conflit d'intérêt exercé par ses fonctions de directeur des activités. d) VE2CEN avise qu'il n'y aura pas d'élection aux postes de vérificateurs tant que le rapport de la dernière période de vérification ne sera pas accepté.
- 7) **Affaires anciennes:** a) Tel que demandé par VE2LG, les félicitations ont été transmises à VE2IJ. b) VE2AOB a été désigné responsable du local de la station du Club. c) En réponse à VE2HUO concernant l'irrégularité des chiffres représentatifs des livres de cours, les personnes concernées mènent une enquête et un suivi sera donné aux prochaines assemblées tant que le dossier ne sera pas clos. d) Suite à une suggestion de VE2SKJ, on envisage la possibilité d'établir un lien avec la Sûreté du Québec et les sûretés municipales concernant les appareils volés retrouvés. e) Le recrutement pour les divers groupes d'intérêt (HF, Satellite, ATV et antennes) se poursuit. Un premier contact avec ceux qui se sont manifestés est prévu pour novembre. f) Le CRAQ tiendra son premier BRUNCH le dimanche 23 octobre prochain à 10h30 au restaurant la Brasserie chinoise, 5500, boulevard des gradins à Charlesbourg. Les réservations se font au près de VE2CEN et VE2ZAB. g) VE2TRR se porte volontaire pour s'occuper des cartes QSL partantes. h) VE2MER présente son rapport de président pour la saison 1993-1994.
- 8) **Points de l'assemblée:** Suite à la demande de VE2MIG, on explique pourquoi la réunion mensuelle s'est tenue au restaurant Ryna Pizza.
- 9) **Varia:** a) Le Club a fait parvenir une participation financière au montant de 50,00\$ pour soutenir VE2NY dans l'opération de réaménagement du site. VA2JG félicite le C.A. de cette initiative.
- 10) **Clôture de l'assemblée:** Proposée par VE2AEE et secondé par VE2GHO.
- 11) **Conférence:** VE2NGG présente le conférencier M. Jean-Claude Tremblay. Ce dernier nous a entretenu de façon passionnante sur le sujet de la radionavigation aérienne jusqu'aux alentours de minuit.

VE2CEN.

P.S. Il est à noter que ce texte n'a pu être révisé par le comité de correction. La rédaction !

LA TÉLÉVISION AMATEUR

La télévision amateur utilise le même système que la télévision conventionnelle. La seule différence est l'utilisation de nos fréquences.

Pour recevoir la télévision amateur, il faut d'abord un convertisseur de fréquence. Dans notre région, il y a une répétitrice de télévision amateur située au site de l'université Laval, transmettant sur la bande de 1.2 Ghz. Il existe sur le marché, des convertisseurs de 1.2 Ghz au canal 7, d'un récepteur de télévision et dont le coût moyen est de \$125.

L'antenne constitue l'autre point important pour obtenir une bonne réception. Plusieurs en bricolent eux-mêmes (des plans sont disponibles); vous pouvez également en acheter une au coût moyen de \$75. Le gain de l'antenne requise, varie selon la distance et l'emplacement. En effet, à ces très hautes fréquences, une propagation en ligne de vue est pratiquement un prérequis, à moins d'être très près du transmetteur.

Il ne faut pas négliger pour autant la ligne coaxiale. Il y a deux possibilités. Pour minimiser les pertes, le convertisseur peut être installé directement à l'antenne. Le câble sera du type RG59 (75ohms). Le désavantage de ce montage est que le convertisseur subira une grande variation de température, ce qui pourra affecter la stabilité. L'alternative est d'installer le convertisseur à la télévision. Dans ce cas, pour minimiser les pertes, il faudra utiliser du câble de qualité, genre Hélix (50ohms) si la longueur est appréciable, ou du câble de type 9913, qui est moins dispendieux.

Voilà en résumé ce qui concerne la réception. Il est donc possible de s'équiper à un coût raisonnable. La partie transmission paraîtra dans un article futur.

73. Jean-Pierre, VE2BOS.

*Si vous avez des documents à faire
parvenir aux archives du C.R.A.Q.
Veuillez contacter François, VA2RC(VE2BFR)
au 842-5806 ou Bertrand VA2BL(VE2GNY)
au 833-6582*

L'ÉCHO DES RÉSEAUX, MAI ET JUIN

Fidèle à mon habitude, je vous offre une autre compilation des amateurs ayant cumulé 21 présences ou plus en mai et 18 ou plus en juin.

Pour mai 94:

- 10ème position: Stéphane et Éric, VE2 STW et LTX
- 9ème position: Gilles, VE2 CHW
- 8ème position: Jean-Guy, VE2 DGJ
- 7ème position: Denis, VE2 AHP
- 6ème position: Jean-Claude, VE2 LJE
- 5ème position: Gilles, VE2 GDN
- 4ème position: Sylvain, VE2 SCQ
- 3ème position: Robert, Richard et Germain, VE2 GNQ, CRI, AOV
- 2ème position: José, VE2 JOB
- 1ère position: Pierre, VE2 KJR

Pour juin 94:

- 10ème position: Michel, Stéphane, Michel et Laurette, VE2WP, SGQ, LOR, EMA
- 9ème position: Fernand, Willie et Gilles, VE2 XZA, WID, GDN
- 8ème position: Jean-Claude et Gilles, VE2 LJE, CHW
- 7ème position: David et Sylvain, VE2 TSI, SCQ
- 6ème position: Stéphane, Robert et Denis, VE2 STW, GNQ, AHP
- 5ème position: Carl, VE2 SKJ
- 4ème position: Éric et Germain, VE2 ELT, AOV
- 3ème position: Richard, VE2 CRI
- 2ème position: Jean-Marc et José, VE2 JWB, JOB
- 1ère position: Pierre, VE2 KJR

Jean-Claude, VE2PHK.

*Venez nous encourager, soyez à
l'écoute du réseau VE2CQ à tout les
jours 1900 hrs sur la station-relais
VE2RVD...On vous attend...!*

Jean-Claude, VE2PHK!

LE CIRCUIT...en bref...!

Salutations à tous, j'espère que notre hiver québécois ne vous rendra pas la vie trop dure...Hi...Hi

Bref, le but de cet envoi est d'informer tous les membres du C.R.A.Q. de ce qui se passe en ce moment, au Club. Et, nous nous efforçons de le faire le mieux possible.

En premier lieu, je tiens à vous mentionner, étant donné les événements incontrôlables survenus récemment, que nous ne sommes pas en mesure de vous faire parvenir le numéro de décembre du *CIRCUIT*. Nous avons alors opté pour une édition combinée de 8 à 10 pages. Donc, le *CIRCUIT* édition combinée devrait être dans votre boîte aux lettres entre le 20 et le 23 décembre 1994.

Je vous invite à continuer de nous faire parvenir vos articles en grand nombre, avant le 5 décembre prochain (contacter Jean-Marc, VE2JWB).

Nous avons également inclus, dans cet envoi spécial, plusieurs autres informations, toujours pour le bénéfice des membres, bien sûr.

Entre temps, je vous dis à la prochaine. Soyez prudents, et surtout, gardez le sourire.

Eric Lefrançois, VE2ELT.
Directeur du Journal.

CONVOCATION

REUNION MENSUELLE DES MEMBRES DU C.R.A.Q.

R.R.S.S.S. 525 Boul. Hamel Est, Qué., Le 5 décembre 1994 à 1930 hrs

ORDRE DU JOUR (sujet à modification)

- Ouverture de l'assemblée
- Présentation des membres
- Nouveaux licenciés
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 1994
- Points des membres du conseil exécutif
- Points des directeurs
- Election de vérificateurs
- Varia
- Points de l'assemblée
- Clôture de l'assemblée

**Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du C.R.A.Q., tenue au restaurant RYNA,
à Ste-Foy, lundi le 7 novembre 1994.**

PRESENTS: Christine VE2CWU, Stéphane VE2SGQ, Guy VE2NGG, Eric VE2ELT, Jean-Claude VE2PHK, Danny VE2AOB, Gilles VE2CHR, Robert VE2DLV, Pierre VE2KJR, Benoit VE2TOS, Bertrand VE2GNY, François VA2RC.

ABSENT: nil

POINTS: (détails)

- 1- **Ouverture de l'assemblée à 21h07.** Proposé par Isabelle VE2NSJ et secondé par Jean-Denis VE2JDL.
- 2- **Présentation des membres.**
- 3- **Nouveaux licenciés:** VE2OCF
- 4- **Adoption de l'ordre du jour:** Proposé par David VE2TSI, secondé par Alain VE2SSG.
- 5- **Adoption du procès-verbal de la réunion mensuelle du 3 octobre 1994.**
Dans le numéro 3 du dernier procès-verbal, il manquait une mention de félicitations pour le nombre de commanditaires (de 20 à 25). Ainsi, l'objectif était de 1000\$ et Guy, VE2NGG, a atteint les 2400\$. Dans le numéro 5, c'est Michel, VE2CEN, qui souligne (au lieu de VE2HUO). Le procès-verbal est adopté tel qu'amendé. Proposé par Pierre VE2URE, secondé par Rémi VE2MER.
- 6- **Mot du président intérimaire:** Stéphane, VE2SGQ nous précise qu'il est seulement de passage. Il est là pour préparer la venue du nouveau président. Pour cela, il a demandé aux membres du CA de se préparer chacun un dossier. Il est aussi là pour défendre les intérêts du Club.
- 7- **Affaires anciennes:** -Clôture du bilan. A la question de VE2HUO, André, sur la différence de 2000\$, on a répondu. Ils ont trouvé des erreurs de transcription. Le vérificateur, Rodrigue VE2ETR nous a expliqué que la vérification était faite par échantillonnage et que c'était pour cela que toutes les factures n'avaient pas été vérifiées. Après vérification, les achats avaient été acceptés par le Club. Acceptation du rapport des vérificateurs: proposé par Guy VE2XTD, secondé par André VE2HUO. Pour qu'il n'y ait plus d'erreur lors d'achat sans reçu officiel, il faudra remplir une feuille remplaçant les factures manquantes (feuille faite par Stéphane VE2SGQ). Proposé par Pierre VE2URE, secondé par Alain VE2SSG.
- 8- **Points des administrateurs:** -Directeur technique, Gilles VE2CHR: les radios de VE2RVD seront remplacées par deux Motorola. Gilles VE2CHR est en discussion avec Radio Canada pour que VE2RQR monte à 400 pieds dans la tour. L'ancienne antenne de RQR deviendrait un node PKT. -Directeur adjoint, Benoit VE2TOS: le bottin est en bonne marche. Selon la remarque de Jules VE2JI, Benoit a fait un travail de moine pour inscrire le plus de membres possible. VE2JI félicite VE2TOS pour son travail. -Directeur du journal, Eric VE2ELT: le journal va bien. Ceux qui démontrent un intérêt pour la publication du rapport de l'ex-président VE2MER, contacter Eric. André VE2HUO s'informe de la politique de sélection des articles. -Directeur des activités, Pierre VE2KJR: remercie les gens qui ont participé au Jamboree scout. Les préparatifs pour l'opération Nez-Rouge sont commencés. -Réseau d'urgence, Robert VE2DLV: tout va bien. Un effectif de 50 membres dont les 3/4 sont des anciens membres. -Relations publiques, Guy VE2NGG: tout va bien, pour 2590\$ de revenus. -Directeur des réseaux, Jean-Claude VE2PHK: remercie Bernard VE2JTZ, Robin VE2TRR et Pierre VE2KJR. Richard VE2CRI demande que les puces aient lieu une fois par mois. -Directeur de la formation, Danny VE2AOB: les cours vont bien. Remercie Guy VE2XTD et André VE2HUO pour l'aide apportée. -Secrétaire, Christine VE2CWU: tout va bien. Trésorier, Stéphane VE2SGQ: le Club compte environ 280 membres. Dépense imprévue: location des locaux pour les mensuelles.
- 9- **Démissions:** Les démissions du président, Michel VE2CEN et du vice-président Jean-Pierre VE2ZAB ont été acceptées par le CA. Sur ce sujet, les membres présents ont pu poser des questions et discuter. Tout s'est déroulé calmement. Frais d'envoi des lettres de démission: Jacques VE2AB propose le remboursement des frais de poste engendrés par l'envoi des lettres de démission de Michel VE2CEN et de Jean-Pierre VE2ZAB. Secondé par Jules VA2JG. La majorité pour. Contre: 3
- 10- **Comité de mise en candidature:** Pierre Gagnon VE2GS, Denis Landry VE2AEE et Jacques Marcoux VE2AQ. Bertrand VE2GNY propose VE2AB comme président de comité. Secondé par Denis VE2AEE.
- 11- **Compte rendu trois derniers conseils administratifs:** Les membres restant vont continuer leur travail.
- 12- **Vote de confiance:** pendant le vote de confiance, nous avons dû avertir Denys VE2AHP, qui n'est pas membre, de bien vouloir arrêter ses commentaires. Willy VE2WID a proposé le vote de confiance pour les membres restant dans l'exécutif du Club. Secondé par Guy VE2XTD. La majorité pour et 3 contre.
- 13- **Varia:** EMCAB-2: Jules VA2GJ suggère de faire parvenir une liste des députés à chaque amateur, pour l'envoi de la lettre portant sur ce sujet. Denis VE2AEE va donner un suivi pour les résultats du Field Day.
- 14- **Clôture de l'assemblée à 23h26.** Proposé par Johanne VE2JCO et secondé par Jean-Marc VE2JWB.

Christine, VE2CWU



CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

CONVOCATION SPÉCIALE
DES MEMBRES DU
Club de Radio Amateur du Québec
(C.R.A.Q.)

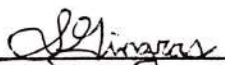
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Date: 5 décembre 1994

Lieu: Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux (RRSSS)
525 Boul. Wilfrid-Hamel Est
Québec, (Québec) G1M 2S8

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée
- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport du comité de mise en candidature
- Élection pour combler les postes vacants
- Clôture de l'assemblée


Stéphane Gingras VE2 SGQ
Président intérimaire

COMMUNIQUE DU COMITE DES MISES EN CANDIDATURE DU CRAQ
(Comité des élections)

La présente a pour but de vous informer de la procédure qui sera suivie lors des élections qui seront tenues au CRAQ pour combler les postes d'officiers actuellement vacants.

Compte tenu que nous n'avons trouvé aucune disposition dans les règlements du Club concernant l'élection de postes d'officiers devenus vacants en cours de mandat, ce sont les dispositions du Code Morin qui prévaudront. En conséquence, il y aura mise en candidature et élections le même jour lors de cette assemblée spécialement convoquée.

Toute personne désireuse de se porter candidat devra obligatoirement:

- être radioamateur et être membre en règle du CRAQ au moment de l'élection;
- faire sa demande par écrit de sa mise en candidature en spécifiant quel poste elle désire occuper; signer sa demande et la faire contre-signé par trois (3) membres en règles du Club et la remettre au président du Comité des mises en candidature (Jacques Pamerleau - VE2AB) avant le début de ladite assemblée spéciale.

S'il y a plus d'un candidat au même poste, un vote par bulletin secret sera tenu selon les dispositions des articles 6.1.2., 6.4.1.b, 6.4.2 et 6.4.3 des règlements du Club. A noter que chaque candidat pourra, s'il le désire avant la tenue du vote, faire valoir, pendant cinq (5) minutes maximum, les raisons qui le motive à se présenter à ce poste.

Dans le cas où un membre actuel du conseil d'administration désirerait se présenter candidat à un poste actuellement vacant, il pourra le faire et s'il est élu, le poste qu'il occupe actuellement deviendra automatiquement vacant. Ce poste devenu vacant pourra être comblé immédiatement sur proposition de l'assemblée des membres ou ultérieurement par le conseil d'administration en assemblée régulière. A noter que la personne qui laisse son poste devra obligatoirement remettre, avant la réunion spéciale d'élections, un rapport final de ses activités au conseil d'administration du CRAQ s'il veut être reconnu candidat. Dans le cas où cette personne ne serait pas élue, le conseil d'administration lui remettra son rapport qui sera automatiquement rendu caduque.

Au nom des membres du Comité (VE2AQ, VE2GS, VE2AEE)

Jacques Pamerleau - VE2AB

Président

le 21 novembre 1994

MODELE DE LA FORMULE POUR SE PRESENTER CANDIDAT AUX ELECTIONS AU CRAQ

Je, soussigné, (prénom, nom et indicatif d'appel), déclare me présenter comme candidat au poste de (indiquer le poste sur lequel on se présente) aux élections qui seront tenues au CRAQ pour combler les postes vacants lors d'une assemblée spécifiquement convoquée à cet effet.

Signature:

Contresigne par trois (3) membres en règle du CRAQ.

Signature VE2

Signature VE2

Signature VE2

S.V.P.

REMETTRE CETTE FORMULE COMPLETEE AU PRESIDENT DU COMITE DES
MISES EN CANDIDATURE DU CRAQ (Jacques Pamerleau - VE2AB) AVANT LE
DEBUT DE LA REUNION SPECIALE DES ELECTIONS.



CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

A tous les membres du Club Radio Amateur de Québec.

Le mot du président dans le premier Circuit louangeait mes prédécesseurs pour avoir maintenu la barre tout au long de l'année. Ces louanges s'avèrent encore plus vrais aujourd'hui à l'annonce de ma démission au poste de président et celle de (VE2ZAB) comme Vice-président. Nous n'avons pas l'intention de nous cacher derrière des raisons d'ordres professionnelles ou familiales pour justifier ces démissions.

Le 16 octobre je convoquais une assemblée spéciale du C.A. après avoir déposé une proposition pour dissoudre le C.A. actuel. La proposition se lisait comme suit:

"Je propose de dissoudre le Conseil d'Administration en raison de la discorde présente entre les membres risquant ainsi de nuire considérablement aux développements du club et aux intérêts de ses membres".

Pourquoi une telle proposition, et bien tout simplement parce que moi et Jean-Pierre étions convaincu que la discorde pouvait nuire aux intérêts du club et de ses membres et notre devoir nous conviait à faire une telle démarche, si difficile fut-elle.

Comme président, mon approche fut de favoriser une confiance totale à l'intérieur de chaque poste de travail. J'ai toujours travaillé de la sorte et j'utiliserai encore cette méthode. Croyant que tout le groupe avait la capacité de faire usage adéquatement de cette confiance, j'ai fermé les yeux devant les signes annonciateurs convaincu que le temps viendrait sûrement arranger les choses. Suite à une observation de Jules VA2JG dont les intérêts de ce dernier sont de veiller justement au bien-être du CRAQ, ce dernier me fit réaliser que l'ambition vient quelquefois aveugler ceux qui ont la responsabilité d'accomplir les tâches qui leurs sont assignées et souvent ces personnes en font une affaire personnelle. C'est à ce moment-là que j'ai réalisé que j'avais donné une confiance telle que certains ne voyaient même plus l'utilité ou la nécessité de rendre des comptes. On alla jusqu'à pousser l'audace de m'accuser de méfiance et d'ingérence lorsque j'ai demandé à consulter des dossiers pour en voir la progression. Malgré des discussions et des interventions répétitives auprès des principaux concernés il était visible qu'il en serait toujours ainsi. L'animosité s'est graduellement transformée en incompatibilité de caractère et cela eut tôt fait d'entraîner le colportage de potins à l'intérieur de presque la moitié du C.A. Il est évident qu'il existe un fort différent entre ma perception de travailler en C.A. et la volonté de **CERTAINS** à s'ajuster au style de gestion que j'exerce.

*Sentant la conspiration et un manque flagrant d'aptitudes à comprendre et à respecter la hiérarchie d'une organisme tel le CRAQ, nous nous devons, moi et Jean-Pierre de poser ce geste afin de protéger vos intérêts. Après avoir passé au vote de la proposition, les résultats furent: POUR (3), CONTRE (5), ABSTENTION (3).

Notre intention était alors d'aller à l'assemblée des membres pour vous permettre de trancher la question car vous êtes, à notre point de vue TRÈS concerné. Devant les propos tenu par VE2ELT, Directeur du journal, mentionnant ouvertement en assemblée que le CRAQ pouvait très bien fonctionner sans président ni Vice-président, devant le refus de ce dernier à modifier le contenu du journal pour y insérer la convocation de l'assemblée spéciale en affirmant vouloir éviter que l'on sabote le travail de son équipe, devant l'opposition de VE2TOS à engager des frais administratifs pour convoquer l'assemblée des membres, nous avons décidé, moi et Jean-Pierre de présenter notre démission par le biais de cette missive ce qui saura surement satisfaire les 5 personnes qui se sont opposées à mettre un terme à la détérioration actuelle en s'objectant à la dissolution du C.A. Voici donc les raisons qui expliquent le fait que vous soyez en train de lire cette lettre, soyez sans inquiétudes, les frais engagés dans l'expédition de cette correspondance ont été absorbés en totalité par les auteurs et aucune somme du Club Radio Amateur de Québec n'a servi à favoriser cette intervention.

La dissolution du C.A. même si elle nous fut suggérée par des intervenants impartiaux, demeure toujours prépondérante à nos yeux. Lorsqu'une personne souffre d'un cancer, pensez-vous qu'elle est en droit de le savoir ou devons-nous lui laisser croire que tout va pour le mieux.....une question de savoir-vivre et de loyauté et c'est ce que nous avons primé par-dessus tout. Ouvrez grand les yeux, ne soyez pas dupe des racontars et vous serez en mesure d'identifier rapidement la source du problème actuel.

Nos démissions sont effectives immédiatement. Toutes activités successives à ces démissions devront être entérinées par l'assemblée des membres (mensuelle de novembre, brunch etc, etc..)



Michel Albert VE2CEN



Jean-Pierre Guay VE2ZAB

Signé à: Québec le 18 du mois de Octobre 1994